

Ordonnances code du Travail : dernier round

La concertation entre le gouvernement et les partenaires sociaux entre dans sa dernière phase cette semaine sur le thème "sécuriser les relations de travail pour les entreprises et pour les salariés".

Ce sujet inclut, entre autres, la barémisation des indemnités pour préjudice de licenciement abusif imposé aux prud'hommes.

La ministre du Travail a annoncé sa volonté d'en élever le plafond lors du débat à l'Assemblée nationale qui s'est conclu par l'adoption de la loi autorisant le gouvernement à modifier le code du Travail par ordonnances.

Affaire à suivre pour l'UNSA qui a réuni, ce 13 juillet, ses fédérations pour travailler sur le 3^{ème} thème de concertation (www.unsa.org).

Conférence du CESE des 11 et 12 juillet

En accueillant le Premier Ministre, dès l'ouverture de la conférence, le Président, Patrick Bernasconi, a rappelé que le CESE « est le lieu le mieux adapté pour travailler sur les multiples fractures qui traversent notre pays ».

Aussi pendant 2 jours, les conseillers ont fait un point sur leurs travaux, les ont actualisés et mis en perspective.

Ils ont également intégré la commande du Premier Ministre sur trois sujets :
le travail indépendant, la transition écologique et les situations de fragilité.

La feuille de route issue de ces travaux est largement en phase avec le contexte politique et garde son autonomie d'expression indispensable pour jouer pleinement son rôle de trait d'union entre la société civile et les instances publiques.

Le CESE contre les discriminations syndicales

Le Conseil économique social et environnemental (CESE), le 13 juillet, a adopté à l'unanimité l'avis

"Repérer, prévenir et lutter contre les discriminations syndicales" (www.lecese.fr)

Co-rapporté par Lionel Marie et Jean-François Pilliard, il fait suite à l'avis adopté en mai 2016 sur le développement de la culture du dialogue social en France (co-rapporté par Luc Bérille et Jean-François Pilliard).

L'une de ses recommandations, confier au Défenseur des Droits un rapport annuel sur l'état des discriminations syndicales en France, a en effet été intégrée dans la loi El Khomri.

Restriction budgétaire : PPCR menacé ?

Depuis son entrée en fonction, le gouvernement souffle le chaud et le froid, tantôt en reconnaissant la valeur des agents publics, tantôt en annonçant des mesures d'économies budgétaires.

Lors du Conseil commun de la Fonction publique du 10 juillet, le ministre de l'action et des comptes publics a confirmé le gel du point d'indice, le retour du jour de carence, auxquels s'ajoutent les 120 000 suppressions de postes.

De surcroît, Gérald Darmanin envisage une perspective qui porterait un nouveau coup aux agents : le report du calendrier de montée en charge de PPCR (Parcours professionnels, carrières et rémunérations).

Pour l'UNSA, cette position, si elle se confirmait, serait contraire aux engagements de l'Etat.

L'UNSA défendra l'application complète des nouvelles grilles de rémunération dans les termes déjà négociés et le calendrier initial.

Concernant la future hausse de la CSG, le ministre annonce l'étude de plusieurs scénarios pour préserver le pouvoir d'achat. Ils seront discutés avec les organisations syndicales avant le rendez-vous salarial prévu à l'automne 2017.

Pour l'UNSA, il ne s'agirait pas seulement de compenser cette hausse, mais d'obtenir une véritable augmentation du pouvoir d'achat, telle que promise par le Président de la République durant sa campagne.

De plus, des « **Etats généraux des services publics** » ont été annoncés pour l'automne 2017. Ils devraient associer les usagers et les agents.

L'UNSA veillera à ce que tous les agents puissent s'exprimer librement et faire des propositions d'amélioration de leur service.

A l'issue de cette réunion, l'UNSA reste en attente d'une véritable ambition pour le service public et la qualité de vie des agents.

Lien vers le site de l'UNSA-FP :

<http://www.unsa-fp.org/>

Réunion du comité des jeunes syndicalistes méditerranéens à Athènes

Le 4 juillet 2017 s'est réuni à Athènes, sous l'impulsion du syndicat grec GSEE, le comité des jeunes syndicalistes méditerranéens membres de la Confédération européenne des syndicats, dit le MEYTUN.

17 participants étaient présents, représentant 6 pays : la Grèce, l'Italie, l'Espagne, Chypre, la Belgique et la France (pour lequel siégeaient l'UNSA représentée par Antoine Evennou et la CFDT).

Cette réunion du MEYTUN a été l'occasion d'organiser un échange entre les jeunes syndicalistes méditerranéens sur leur perception des enjeux sociaux des mois à venir dans chacun de leur pays.

Cela a aussi permis de mettre en évidence de véritables différences d'approches sur le rôle de l'Europe dans les solutions à apporter à la crise économique et sociale d'autant plus forte dans les pays du sud.

L'UNSA a ainsi pu rappeler son attachement à trouver des solutions collectives dans le cadre européen, tout en s'accordant sur le manque de pouvoirs de ces instances pour véritablement impulser des politiques sociales répondant aux défis mis en exergues.

Cette rencontre a aussi permis de débattre sur la proposition d'un texte commun de prise de position sur la crise économique, sur le rôle de l'Europe, des pouvoirs publics nationaux, etc.

Ce texte, dans sa version actuelle, appelle notamment à la généralisation de la garantie jeunes à tous les états de l'Union Européenne.

Ce texte, envoyé à l'ensemble des membres du MEYTUN, continuera à être discuté avant d'être publié dans sa version définitive.